

**COMMUNE  
de  
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

Morlanwelz, le 14 mars 2005.

**SECRETARIAT**

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-**

-----  
M.

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil Communal qui se tiendra à l'Hôtel Communal, **le lundi 21 mars 2005, à 20 heures.**

**ORDRE DU JOUR.-**

- 1.- Cimetières communaux – Demandes de concessions de terrain ;
- 2.- Cimetière communal de Morlanwelz – Demande de reprise de concession de terrain par la Commune ;
- 3.- Centre Public d'Aide Sociale – Budget 2004 – Vote d'un douzième provisoire ;
- 4.- Centre Public d'Aide Sociale – Budget 2004 – Vote d'un 2<sup>ème</sup> douzième provisoire ;
- 5.- Accueil extra-scolaire – Achat de matériel – Cahier spécial des charges – Approbation ;
- 6.- Fourniture et installation de matériel informatique - Upgrade et Migration de l'application «Population» et «Etat-civil» ;
- 7.- Upgrade et Migration de l'application «Taxes» ;
- 8.- Achat d'une caméra de visualisation des égouts pour le Service des Travaux – Décision ;
- 9.- Rénovation de la toiture de l'école communale du Waireau – Décision ;
- 10.- Aliénation d'une parcelle de terrain communal indivis à Mademoiselle MONTEE Marie-Michèle – Décision corrélative ;
- 11.- Révision complète du plan communal d'aménagement n° 4 dit «Baume-Marpent», en dérogation au plan de secteur – Adoption provisoire.-
- 12.- Conférence Permanente du Développement Territorial (C.P.D.T.) – Cythise Quartier ;
- 13.- Personnel communal contractuel – Pécule de vacances 2005 – Décision d'octroi ;
- 14.- Personnel communal statutaire et contractuel subventionné (y compris les grades légaux) – Pécule de vacances 2005 – Décision d'octroi ;
- 15.- Bourgmestre et Echevins – Pécule de vacances 2005 – Décision d'octroi ;
- 16.- Axes prioritaires au Plan Zonal de Sécurité – Exposé en séance ;

**H U I S   C L O S :**

? ? ? ? ? ? ?

- 17.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une Directrice, à titre temporaire ;
- 18.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une Directrice, à titre temporaire ;
- 19.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Transfert d'une institutrice maternelle – Retrait ;

- 20.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire ;
- 21.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à mi-temps ;
- 22.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire ;
- 23.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire ;
- 24.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Congé pour prestations réduites d'une institutrice primaire ;
- 25.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'un institutrice primaire, à titre temporaire, pour 2 périodes ;
- 26.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'un instituteur primaire, à titre temporaire ;
- 27.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire ;
- 28.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire ;
- 29.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à mi-temps ;
- 30.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, pour 10 périodes, à charge du budget communal ;
- 31.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à mi-temps ;
- 32.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, pour 10 périodes, à charge du budget communal ;
- 33.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire ;
- 34.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une maîtresse spéciale de morale non confessionnelle, à titre temporaire ;
- 35.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une maîtresse spéciale de religion catholique, à titre temporaire – Agréation ;
- 36.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une maîtresse spéciale de religion catholique, à titre temporaire – Agréation ;
- 37.- Académie communale de Musique – Réaffectation définitive d'un professeur de trompette, à raison de 4 périodes/semaine ;
- 38.- Académie Communale de Musique – Désignation d'un professeur de trompette, à titre temporaire ;
- 39.- Académie communale de Musique – Démission d'un professeur de trompette ;
- 40.- Académie communale de Musique – Fixation des charges du personnel enseignant – Décision ;
- 41.- Personnel communal – Mise à la pension prématurée définitive pour cause d'inaptitude physique d'un membre du personnel ;
- 42.- Désignation d'une Secrétaire communale à titre intérimaire.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION.

J. FAUCONNIER.